

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté les résolutions approuvant les projets particuliers suivants :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2024-19 visant à permettre une habitation multifamiliale, comprenant 4 logements, située au 547, rue Desmarchais (district d'Antoinette-Robidoux)	7 mai 2024 15 mai 2024
Projet particulier PPVL-2024-20 visant à permettre la construction d'une habitation trifamiliale de structure isolée dérogatoire située aux 560-562, rue Saint-Alexandre (district du Coteau-Rouge)	7 mai 2024 15 mai 2024

2. Une copie des résolutions approuvant ces projets particuliers peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 15 mai 2024.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil